



RÉVOLUTIONNAIRES

POUR UN PARTI DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES, COMMUNISTE ET INTERNATIONALISTE



Ateliers SNCF de Quatre Mares

Jeudi 3 juillet 2025

Réchauffement climatique : nos vies avant leurs profits !

Un épisode caniculaire intense s'est étendu sur tout le pays et Météo France a placé l'essentiel des départements en vigilance orange, avec des pics de température pouvant dépasser les 40 °C. L'urgence climatique se rappelle à nous, avec toute la violence des inégalités qui gangrènent la société capitaliste.

Les riches détruisent la planète

Le changement climatique n'est pas une simple vue de l'esprit, il est mesuré avec précision. Ainsi, en France, le réchauffement a atteint 2,2 °C sur les dix dernières années. Des phénomènes de plus en plus extrêmes accompagnent cette hausse des températures : sécheresses, inondations... Les populations les plus pauvres sont les plus exposées à ces catastrophes, car elles n'ont aucun moyen d'y faire face. Alors que 2024 est l'année la plus chaude jamais enregistrée, la seule préoccupation des dirigeants de ce monde est d'aller... droit dans le mur. Le retour au pouvoir de Trump aux États-Unis donne le ton : même le « greenwashing », cette publicité mensongère qui consiste à se repeindre en vert, semble passé de mode. Avec son slogan « *Drill baby, drill!* » (« Forez, les gars, forez ! »), c'est l'exploitation et le business d'abord.

Mais le gouvernement français et l'ensemble des pays européens s'engouffrent aussi dans cette voie. En France, en pleine canicule, les députés votaient pour remettre aux calendes grecques le développement des énergies renouvelables. Il y a certainement la clim' au Parlement ! De même, ils s'appêtent à voter la loi Duplomb, visant à faciliter l'agrandissement des élevages industriels, multiplier les mégabassines, réautoriser des insecticides dangereux, et on en passe. À l'échelle européenne, c'est la France qui remet en cause l'objectif de 90 % d'émissions de CO₂ en moins en 2040. Elle aura sans aucun doute gain de cause, puisque la nouvelle priorité des gouvernements européens semble être la hausse des dépenses militaires, au détriment de tout le reste.

Il fait trop chaud pour travailler...

Dernièrement, le gouvernement Macron a suspendu les subventions aux rénovations d'ampleur par le dispositif MaPrimeRénov' alors que de nombreux logements restent des passoires thermiques, tout particulièrement dans le parc HLM. D'après la Fondation pour le logement (ex-Fondation Abbé-Pierre), 37 % des ménages modestes déclarent souffrir de la chaleur dans leur logement, contre 20 % des ménages plus aisés. Après avoir passé des nuits éprouvantes, il faut encore aller travailler : en dépit de l'alerte orange, qui indique un danger potentiel élevé, l'économie devrait continuer à tourner comme si de rien n'était. C'est pour cela que Borne, ministre de l'Éducation, a annoncé que les écoles resteraient ouvertes. Même si le bâti scolaire n'est absolument pas adapté, les enfants doivent être accueillis... pour que les parents puissent aller travailler, dans des conditions là non plus pas du tout adaptées.

L'été dernier, sept accidents mortels au travail ont été reconnus comme liés à la chaleur. Entre 2018 et 2023, ce sont au moins quarante-huit travailleurs qui ont été victimes d'un accident mortel lié à la chaleur, un chiffre probablement sous-estimé, de l'aveu même de Santé publique France. Chantiers, travaux agricoles... certains secteurs sont particulièrement exposés. Un décret entre en vigueur le 1^{er} juillet pour préciser les obligations des employeurs en matière de prévention des risques lors des épisodes de chaleur intense : horaires pouvant être modulés, eau fraîche disponible, locaux maintenus à une température adaptée... Tout reste très vague, principalement les températures concernées !

Au même moment, nous devrions nous résigner à vivre dans des bouilloires thermiques et à travailler coûte que coûte en pleine fournaise. Pas question de se laisser faire ! À nous de faire respecter nos droits pour ne pas nous mettre en danger, et le plus collectivement possible sera le mieux. En attendant de se débarrasser du capitalisme !

L'eau c'est la vie, la lutte aussi !

Ces dernières semaines les chaleurs ont souvent aggravé nos conditions de travail. S'il faut encore le rappeler à la direction, la réglementation du travail dit que les salariés doivent avoir accès à de l'eau en quantité suffisante. Trop chaud, pas d'eau, c'est pour ces raisons qu'une équipe a débrayé pour contester le manque d'accès à l'eau et les conditions dans le hall C, gagnant une nouvelle fontaine. Tournée générale ! Enfin, encore faut-il que la fontaine ne soit pas un vieux millésime...

Chaleur capitaliste

À QM comme partout on bosse par des températures bien supérieures aux 28°C désignés comme maximum pour les travaux physiques par l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS). Et ce n'est pas le récent décret « chaleur au travail » qui nous protégera, car il énonce des obligations déjà présentes dans le Code du travail, mais en les faisant dépendre des alertes Météo France. Pourtant en 2024 la majorité des décès pour cause de chaleur ont eu lieu lors de vigilances vertes, car bien souvent, c'est à l'intérieur des bâtiments qu'il fait le plus chaud !

Catastrophe évitable

Après l'orage du vendredi 13, QM a été inondé. Une catastrophe naturelle ? Non : la station d'épuration bouchée et une toiture fragile (et bourrée d'amiante). Le lundi 16, c'est à des « volontaires » qu'on a demandé de nettoyer l'eau stagnante depuis trois jours. Et pour nos collègues de Challancin, c'était aussi la galère. La direction sait anticiper les grèves, mais ni les orages, ni les travaux nécessaires. Priorité au profit comme toujours.

Drôle de méthode

L'autre jour, deux agents des méthodes sont montés sur leurs grands chevaux et ont voulu imposer la mise en commun de nos outillages. Deux collègues ont été contraints d'ouvrir et de vider leur caisse. Alors une trentaine de collègues a arrêté le travail pour montrer leur désaccord.

Pas de nouvelles de ce projet depuis, mais si la volonté de passer en force au cœur de l'été se manifestait, il faudra réagir comme on l'a déjà fait. Et s'ils font vraiment venir la SUGE pour ouvrir nos casiers et nos coffres de voitures, comme on a pu l'entendre, alors on réagira encore collectivement.

Tous ces sujets brûlants sont abordés en détail dans un article paru dans le dernier numéro de

Révolutionnaires. Le journal sera en vente vendredi 4 juillet à 12h devant la cantine, préparez 2 euros !

Entrée fracassante

Pour aller avec la charte d'équipe portée par le nouveau chef « made in QM », son alter ego n'a pas oublié pour commencer son premier point 5 de rappeler à son équipe les horaires, pour finir par envoyer tout le monde au gratin sans attendre. Même avec une casquette blanche nos chefs savent mieux que nous comment organiser nos journées...

Maquillage ?

Sur le tableau à l'entrée, on peut lire qu'il y a eu cinq accidents du travail depuis le début d'année avec arrêt et une quinzaine sans arrêt de travail... La direction n'encouragerait-elle pas les collègues à ne pas prendre leur arrêt ? Si c'est mieux pour les stats et le portefeuille de la direction, c'est aussi un bon moyen de camoufler les dangers à travailler dans nos ateliers. Qu'ils mettent des moyens dans notre sécurité plutôt que de s'accaparer tous les profits.

L'appel du 18 juin façon Retailleau

Les 18 et 19 juin, s'inspirant de Trump, Retailleau a fait déployer 4000 flics dans les grandes gares avec l'aide de la SNCF pour procéder à des véritables rafles de sans-papiers. Xénophobe et raciste, la police est allée jusqu'à interpellier des personnes pour leur demander si elles connaissaient des sans-papiers, évidemment pas pour les régulariser...

Bravo aux manifestants de Gare du Nord qui ont protesté contre ces exactions et respect à tous les collègues qui ont refusé de collaborer. Réaffirmons notre solidarité avec les travailleurs sans-papiers et défendons leur régularisation !

Relaxe pour les syndicalistes de la Poste du 92

Leur procès a eu lieu le 12 juin dernier, au tribunal correctionnel de Paris, pour des faits de grève remontant à... 2014 ! Onze ans d'instruction contre 5 syndicalistes parce que... syndicalistes ! L'audience l'a démontré avec force : ils n'avaient rien à faire sur le banc des accusés ! Mais la justice au service des patrons, et de ceux de la Poste en particulier, est tenace. Plus de 600 personnes se sont rassemblées pour exiger leur relaxe. Soyons de nouveau à leurs côtés le 10 juillet pour faire de même. RV à 12h devant le TGI de Paris, porte de Clichy.

*Ce bulletin est le tien, n'hésite pas à le faire circuler !
Une info à nous transmettre, une remarque : écris-nous à nparouen.communique@gmail.com*